

AVIS PUBLIC
PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'EXAMEN
Carrefour international de la rivière Detroit
Cadre de référence de l'évaluation environnementale

Prolongation de la période allouée pour émettre des commentaires sur les Termes de référence.

Cet avis fait suite à d'autres avis rendus publics dans les semaines des 8 au 12 et des 22 au 26 mars 2004 et d'avis communiqués au cours des journées d'accueil et d'information tenues les 22-26 et 27 mars 2004. On trouve ci-après l'information d'arrière-plan concernant la version préliminaire des Termes de référence.

L'ÉTUDE :

Transports Canada et le ministère des Transports de l'Ontario en partenariat avec la U.S. Federal Highway Administration et le Michigan Department of Transportation travaillent à pourvoir au transport des personnes et des marchandises de manière efficace, sûre et sans danger à la frontière canado-américaine dans la région du sud-est du Michigan et du sud-ouest de l'Ontario.

Le Partenariat a élaboré un processus en six (6) étapes destiné à identifier et à mettre en oeuvre des solutions efficaces en réponse aux problèmes actuels et futurs du transport transfrontalier. La première étape fut franchie avec la publication de l'étude sur la planification/les besoins et la faisabilité en janvier 2004. L'étude envisage une stratégie du transport transfrontalier sur un horizon de trente ans dans la région de la Detroit River.

À titre de deuxième des six étapes prévues jusqu'à la mise en oeuvre d'améliorations majeures au transport, les partenaires en sont aux processus de l'étude formelle sur l'environnement de part et d'autre de la frontière, aux termes de la U.S. National Environmental Policy Act et de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario, incluant une étude conforme aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

LE PROCESSUS :

Avant l'élaboration d'une évaluation environnementale distincte, la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario exige qu'un des initiateurs du projet soumette un cadre de référence. Il s'agit d'un document faisant état du mandat que doit assumer le Partenariat dans la réalisation de l'étude environnementale. Le cadre de référence doit être approuvé par le ministre de l'Environnement de sorte que l'évaluation environnementale distincte qui en découle soit élaborée aux termes du cadre approuvé.

CADRE DE RÉFÉRENCE PRÉLIMINAIRE :

La version préliminaire du cadre de référence et les documents afférents sont maintenant disponibles pour examen. L'information mise à disposition dans le cadre de référence se rapporte aux objets suivants :

- But du projet
- Processus intégré régissant l'évaluation environnementale
- Cadre défini pour l'élaboration et l'évaluation des solutions de rechange
- Cadre définissant le secteur d'étude
- Critères proposés pour l'élaboration et l'évaluation
- Méthodologie proposée pour l'évaluation
- Plan de consultation proposé

Nous encourageons l'examen des documents sur le site Web du projet (www.PartnershipBorderStudy.com) et nous invitons les commentaires directs à l'équipe de projet ou encore lors des journées d'accueil et d'information publique. Le document est également disponible pour consultation aux endroits suivants:

*Bureau du secrétaire
de la ville de Windsor
350 City Hall Square West
Bibliothèque publique de Windsor
850, avenue Ouellette*

*Bureau du secrétaire
de la ville de Tecumseh
917 Lesperance Road
Bibliothèque publique de Tecumseh
13675 St. Gregory's Road*

*Bureau du secrétaire
de la ville de LaSalle
5950 Malden Road
Bibliothèque publique de LaSalle
5940 Malden Road*

*Bureau du secrétaire du comté d'Essex
360, avenue Fairview Ouest
Bibliothèque d'Essex
18, avenue Gordon*

*Bureau du secrétaire
de la ville de Amherstburg
271, rue Sandwich Sud
Bibliothèque de Amherstburg
232, rue Sandwich Sud*

PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'EXAMEN :

La période d'examen allouée pour formuler des commentaires sur la version préliminaire des TDR a été prolongée. On invite les participants à communiquer leurs commentaires à l'Équipe de projet avant le 30 avril 2004.

On tiendra compte des commentaires recueillis durant cette ronde de journées d'accueil et d'information publique dans l'élaboration de la version finale du cadre de référence de l'évaluation environnementale. La version finale du cadre de référence sera élaborée et soumise à l'approbation du ministre de l'Environnement. Afin de rendre une décision, le ministre de l'Environnement procédera à un examen public et gouvernemental.

COMMENTAIRES:

On recueillera les commentaires et l'information afférents à ce projet au bénéfice du Partenariat et de l'équipe de projet. Ils seront déposés au dossier pour usage durant le projet et pourraient être inclus dans les documents du projet. L'information recueillie sera utilisée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de la Loi sur l'accès à l'information. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires seront versés au domaine public.

Pour de plus amples renseignements ou pour ajouter votre nom à la liste d'envoi, vous êtes prié(e) de communiquer avec les représentants de l'équipe de projet ou de visiter notre site Web au www.PartnershipBorderStudy.com.

M. Dave Wake Coordonnateur intérimaire du Partenariat Ministère des Transports, Unité des questions environnementales, région du Sud-Ouest 659 Exeter Road London ON N6E 1L3 Tél. : (519) 873-4559 Télec. : (519) 873-4600 Courriel : detroit.river@mto.gov.on.ca	M. Len Kozachuk Coordonnateur de l'équipe de consultants URS Canada Inc. 75 Commerce Valley Drive East Markham ON L3T 7N9 Tél. : 905 882-3540 Télec. : 905 882-4399 Courriel : len_kozachuk@urscorp.com
---	---